

APPEL À COMMENTAIRES

ASSURANCE SUR L'INFORMATION SUR LES GAZ À EFFET DE SERRE

(Assurance on a Greenhouse Gas Statement)

(Projet de norme ISAE 3410)

Le Conseil des normes de vérification et de certification (CNVC) presse les parties prenantes canadiennes de formuler des commentaires à l'égard du document de consultation sur la norme internationale relative aux missions d'assurance (International Standard on Assurance Engagements ou ISAE) 3410, *Assurance on Greenhouse Gas Statement*, publié récemment par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB).

L'assurance à l'égard de l'information relative aux gaz à effet de serre est un sujet qui occupe une place de plus en plus importante au Canada. Le CNVC prévoit approuver en décembre 2009 une proposition de projet visant l'élaboration d'une norme relative à l'assurance sur l'information sur les gaz à effet de serre. Dans le cadre de ce projet, le CNVC examinera s'il est approprié d'adopter l'ISAE 3410 actuellement en cours d'élaboration par l'IAASB. Au moment de la rédaction du présent appel à commentaires, le CNVC n'avait pas pris de décision quant à l'adoption de l'ISAE 3410 au Canada. Toutefois, à prime abord, le CNVC estime l'adoption de cette norme de l'IAASB serait l'approche la plus efficace.

Le document de consultation de l'IAASB comporte, d'une part, des questions précises à l'intention des parties prenantes et, d'autre part, une version préliminaire de l'ISAE 3410¹. Les parties prenantes y sont invitées à formuler des commentaires sur des sujets très divers, dont les suivants :

- les aspects techniques de la détermination de la nature et de l'étendue des procédures à mettre en œuvre;
- l'expertise et l'expérience qui devraient être attendues des équipes de mission, et plus particulièrement du chef de mission;
- la mesure dans laquelle l'ISAE devrait traiter des déductions relatives aux émissions;
- la question de savoir si le nombre d'exigences proposées est approprié et si ces exigences sont complètes et exactes, compte tenu des coûts et des avantages qui en découleraient.

Pour obtenir le [document de consultation](#) de l'IAASB sur le projet de norme ISAE 3410, consultez le site Web de l'IAASB.

¹ La version préliminaire de la norme n'est pas un exposé-sondage. Elle n'a fait l'objet d'aucun vote, et n'a pas été approuvée par l'IAASB. Il s'agit de la plus récente version d'un texte rédigé par le groupe de travail de l'IAASB sur les émissions.

Appel à commentaires

Les parties prenantes sont encouragées à soumettre leurs commentaires sur le document de consultation directement à l'IAASB, et à en transmettre une copie au CNVC. Les commentaires des parties prenantes qui parviendront au CNVC **avant le 31 janvier 2010** pourront être pris en compte par ce dernier dans sa propre réponse au document de consultation de l'IAASB.

Veillez consulter le guide (*Guide for Respondents*) contenu dans le document de consultation de l'IAASB et répondre expressément aux questions qui y sont formulées.

Les commentaires ont d'autant plus de valeur qu'ils portent sur un paragraphe ou un groupe de paragraphes précis et, s'ils expriment un désaccord, qu'ils expliquent clairement le problème en cause et formulent le libellé exact des modifications suggérées, avec motifs à l'appui. Il est par ailleurs utile que les parties prenantes qui sont favorables aux propositions formulées fassent également part de leur point de vue.

Les commentaires à l'intention du CNVC doivent être adressés à :

Greg Shields, CA
Directeur, Normes de vérification et de certification
L'Institut Canadien des Comptables Agréés
277, rue Wellington Ouest
Toronto (Ontario) M5V 3H2

Pour des raisons d'ordre pratique, nous préférons recevoir les commentaires par courriel (en format Word) à l'adresse ed.assurancestds@cica.ca.